

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de La Plaine sur Mer

REGISTRE
D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à

l'enquête publique relative à la demande
d'autorisation environnementale déposée par
la Communauté d'Agglomérations Pornic Agglo
Pays de Retz en vue d'exploiter une déchetterie
à la Plaine sur Mer au lieu dit la Génrière.

ENQUETE RELATIVE

A

la demande d'autorisation
environnementale, déposée par
la Communauté d'agglomération
Pays de la Loire Pays de la Loire
Pays de la Loire en vue
d'exploiter une centrale thermique à la
Plein sur Mer au lieu dit la
Garnière.

En exécution de l'arrêté du 28 janvier 2013
de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M. **Dominique LESORT** ai ouvert, ce jour,
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A la Plein / Mer
Le 28 Février 2013
à 9 heures



27 Février 2019

2

Je suis favorable à la construction d'une nouvelle déchetterie à La Génère pour plusieurs raisons.

Elle devient de plus en plus petite par rapport au nombre d'habitants de nos trois communes.

Elle s'utilise assez souvent et la dernière fois hier où j'ai attendu une bonne heure pour rentrer et sortir, la file d'attente était d'environ une trentaine de véhicules avec un bon remorqueur.

En plus il y avait des changements de benne.

Son état est de plus en plus vieillissant (sol et dallage).

On se croise avec les personnes qui vont aux déchets verts et ceux qui vont au plateau.

Des fonds comme hier sont très nombreux pendant les périodes estivales.

Je souhaite cette nouvelle déchetterie beaucoup plus grande et beaucoup mieux pensée pour permettre ce type d'affluence.

Les habitants de la Plaine se demandent si et quand elle sera le fait.

Jean-Pierre Guéhen
conseiller municipal, conseiller communautaire

1er Mars 2019

L'actuelle déchetterie de La Génère est tellement inconfortable à utiliser que j'hésite parfois à aller y déposer mes déchets... Il faut y faire des manoeuvres en voiture qui sont dangereuses pour soi-même et pour les autres véhicules. Le déchargement de la voiture n'est pas pratique, peu peu qu'il faille en plus déposer sur plusieurs quais!!! ET pour déposer des déchets verts, il faut faire une autre manoeuvre.

DL

3

Donc j'attends avec impatience l'ouverture de la prochaine déchetterie car elle me permettra de m'y rendre en toute sécurité, facilité. Elle "colle" parfaitement au projet communal sur l'environnement, au projet de l'agglomération sur l'écologie et la transition énergétique. Elle est nécessaire lors des vacances scolaires et l'été avec l'augmentation très importante de la population.

Isabelle LERAY 25bis Bd de la Tota 44770 LA PLAINE

Conseillère municipale et communautaire.

08/03/2019

Je suis favorable à l'agrandissement de la déchetterie de La Plaine/Mer pour raisons de sécurité pour les usagers et le personnel. La déchetterie étant trop petite et mal conçue. Les temps d'attente sont longs. Les changements de benne sont effectués de manière dangereuse. Une nouvelle déchetterie est donc indispensable!

Serge BRANGER 31 bld de la Prée 44770 LA PLAINE/MER

09.03.2019.

Pourquoi et à titre utilisateur de la déchetterie de La Plaine je me suis étonné par ce projet qui me semble bien étudié et reprendra aux besoins existants de la population de l'Agglo.

Une question cependant, pour faire passer une surface importante en zone de réaménagement et existerait-il un plan à y faire regagner directement la route en créant une deuxième sortie spécifique, évitant par là-même les croisements de PL à l'entrée de la déchetterie.

Se pose également la question de savoir les conditions d'entrée des badges d'entrée.

Jean-Paul MEUNIER 15 du Parc de Cygne 44770 PORNIC

DL

DL

09-03-2019

Pornicain, je ne manquerais pas d'utiliser de temps à autre cette future déchetterie. Il est prévu un accès par la route, je souhaite des garanties pour un accès facile pour tous les résidents de la région.

Axel BERGERON 1 avenue des quatre vents
44210 PORNIC

09-03-2019

Je formule des observations sur l'accès à la déchetterie depuis Pornic (Route bleue / Route des Bleuets).
Celles-ci figurent dans le document recto-verso
donné ce jour au commissaire qui va l'annexer
au registre

Yves Nédélec - La Plaine sur Mer

Mon interrogation porte sur la sécurisation de la traversée de la route bleue et l'accessibilité de la zone choisie pour la future déchetterie depuis Pornic.

En plusieurs endroits du dossier il est indiqué (références des pages du document « DI- NOTICE EXPLICATIVE ») :

- La présence d'une déchetterie sur la Plaine sur Mer permet de desservir la population des communes de la façade du territoire de l'agglomération au même titre que celles de Pornic et de La Bernerie-en-Retz (page 18/29)
- Elle constitue par ailleurs la déchetterie ayant la zone de chalandise la plus importante en saison estivale (page 18/29)
- le site doit assurer un accès facilité et rapide à la déchetterie pour les populations desservies (page 16/29)
- que les infrastructures routières existantes d'accès au site doivent être adaptées à la fréquentation par les poids lourds (page 16/29)
- que le site actuel de la Génrière est le plus fréquenté du territoire de l'agglomération (page 19/29)
- que la déchetterie de la Plaine sur mer doit être facilement accessible (page 19/29)
- que la D 213, la route bleue, est l'un des axes les plus importants du territoire littoral de l'agglomération reliant Guérande à Pornic (page 19/29)
- que cet axe permet de drainer principalement la population de Pornic et de Saint-Michel-Chef-Chef concernée par la chalandise de la déchetterie existante soit 59 % de la population totale (page 19/29)
- qu'un accès rapide à la route bleue est possible via la route de la Génrière (page 20/19)
- que l'implantation de la déchetterie auprès de l'axe de la route bleue permet de faciliter son accès pour les populations de Saint-Michel-Chef-Chef et de Pornic (page 20/29)
- qu'une déchetterie doit pouvoir être desservie par les axes routiers adaptés à la fréquentation envisagée et aux gabarits de véhicules qui transiteront sur celles-ci (page 21/29)
- que la future déchetterie sera concernée par la circulation de véhicules légers et lourds dont les camions « ampliroll » et « semi-remorques » pour la reprise des déchets pour ces derniers véhicules, les axes doivent être suffisamment dimensionnés (page 21/29)

Constat :

Il existe deux accès au site de la déchetterie depuis Pornic : par la route de Bleue ou par la route des Bleuets.

La traversée de la route bleue peut s'avérer compliquée, particulièrement pour les véhicules tractant une remorque et aux horaires et périodes de circulation. En effet, les véhicules doivent tout d'abord se déporter sur la voie de gauche de la double voie (direction St Nazaire) pour atteindre la bretelle de décélération puis traverser la double voie de circulation opposée (direction Pornic).

Les véhicules qui utilisent la route des Bleuets, depuis la zone commerciale de l'Europe circulent sur une route très étroite et qui passe devant le camping des Bleuets.



Passage devant le camping



ou traversée en venant de Pornic

Annexé au Registre de 09/03/2019
D.L. Commissaire enquêteur

Dangers :

- Sur la route des bleuets, présence d'un camping au bord d'une route étroite
- route bleue : traversée dangereuse lors de circulation dense, particulièrement en été, limitation de vitesse à 70 km/h non respectée :



Je remarque que le dossier de consultation pour l'enquête publique est quasi muet sur cette problématique de sécurisation de la traversée de la route bleue.

Il me semble qu'un aménagement conséquent (passage souterrain ou suppression de la traversée) de la route bleue quand les véhicules viennent de Pornic est indispensable pour sécuriser la traverser des véhicules (dont ceux avec remorques ou les poids lourds)

*Yves Nédelec
La Plaine sur Ner*